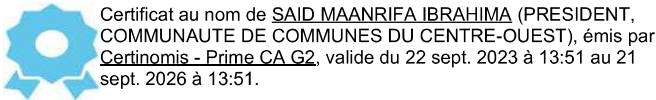


Bordereau de signature

DELIB N°14 MODIF SCENARI VILLAGE SENIOR

Signataire	Date	Annotation
ZAHAMATI SAID MAANRIFA, <i>SERCETARIAT</i>	06/01/2026	
Tamimou ABDILLAH, <i>DGS Adjoint et DGA Ressources et moyens</i>	06/01/2026	
Said Maanrifa IBRAHIMA, <i>President</i>	06/01/2026	 
<i>SERCETARIAT</i>		

Dossier de type : CIRCUIT // BUREAUTIQUE DGS Adjoint et DGA Ressources et moyens PRESIDENT

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Objet : modification choix du scénario village senior

Séance du 03/01/2026

Délibération n° 14

2^{ème} convocation

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 5

Absents : 35

Votants : 5

- dont « pour » : 5
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, suite à l'absence de quorum constaté le mardi 30 décembre 2025, convoqué le jour même, s'est réuni sur 2^{ème} convocation le samedi 03 janvier 2026 à 08 heures 00 dans les locaux de la 3CO à Kahani, sous la présidence de M IBRAHIMA SAID Maanrifa, président.

Présents

CHANFI Bibi, RIDHOI Zaïnabou, IBRAHIMA Said Maanrifa, SAID Mariame, CHANRANI Daoudou,

Absents

AHMED COMBO Papa, MOHAMED Zaïnaba, , ATTIBOU Zaïnati, MADI OUSSENI Mohamadi, , ABDOU COLO Nassuhati, ALLAOUI Mohamed, MOHAMED M'ROUDJAE Issoufa, MROIVILI Mohamed Moindjie, RAMA Ahmed. ABDOU ELOIHIDE Dhatia, MDALLAH Anlamati, ABDALLAH Houssamoudine, ABDOU Mohamed, BOINA M'ZE Salim, ABDALLAH Oidhuati, BACAR SOILIH Inchatia, AMBDI Youssouf, YSSOUFI Chaïdatia, BOURA Zaounaki Fatima, ISSOUFI Ramadani, ABDOURAHAMANE Céline, BOINAIDI Habachia, MADI Fatima, ABDOU Fatima, ADAM Ahmed, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, SOUMAÏLI Mhamadi, SIAKA Ahamada, MROIVILI MOILIM Amina, , MIKIDADI Madihali, FRADJI Saindou, BOINA Rifay Raim, ANDJILANI Housseni.

Secrétaire de séance : RIDHOI Zaïnabou

Contexte :

*Un marché de service a été lancé remporté par la SARL IDEPHI et la SAS SAMOP d'un montant de **62325€**. Ce marché avait pour objectif de réaliser les opérations indiquées ci-dessous dans les délais affichés. **Le contrat signé en avril 2025.** Comprendait les éléments suivants :*

- Phase pré-opérationnelle permettant d'établir le pré-programme : 1 mois
- Phase opérationnelle permettant d'établir le programme : 45 jours
- Assistance lors de la consultation des maîtres d'œuvre : 3 mois

- Suivi de l'adéquation programme-projet et affinement du programme : 3mois
- Ce qui fait un total de **8,5** mois.

Pour pouvoir proposer un programme, le bureau d'étude a besoin de connaître le choix des élus sur les 4 scénarios proposés.

4.4.1 Scénario 1a

Il reprend le scénario 1 de la 3CO et est à réaliser dans un bâtiment neuf après démolition des constructions existantes.

Cout travaux au m² : 2 531 €

Cout TDC au m² : 3 126 €

4.4.2 Scénario 1b

Il reprend le scénario 1 de la 3CO et est à réaliser dans les bâtiments existants avec une **extension de 1056 m²** à construire pour satisfaire aux surfaces demandées.

Cout travaux au m² : 2 192 €

Cout TDC au m² : 2 708 €

4.4.3 Scénario 2a

Il reprend le scénario 2 de la 3CO et est à réaliser dans un bâtiment neuf après démolition des constructions existantes.

Dans le scénario 2, le plateau technique est demandé d'une surface réduite à 70 m² (scénario 1 est demandé à 280 m²), pour cela les pièces suivantes prescrites dans le scénario 1 sont supprimées dans le scénario 2 :

- Salle de soins ;
- Salle à manger avec cuisine équipée ;
- Réserve alimentaire ;
- Hall d'accueil des familles ;
- Salle Snozelen ;

Cout travaux au m² : 3 064 €

Cout TDC au m² : 3 784 €

4.4.4 Scénario 2b

Il reprend le scénario 2 de la 3CO et est à réaliser dans les bâtiments existants avec une **extension de 874 m²** à construire pour satisfaire aux surfaces demandées.

Cout travaux au m² : 2 664 €

Cout TDC au m² : 3 290

Proposition du bureau d'étude

« La 3CO s'oriente vers les scénarios où l'existant est réhabilité et étendu (scénarios 2a et 2b).

SAMOP conseille l'inverse et encourage la 3CO à choisir les scénarios 1a et 1b car l'existant conservé ne représente qu'un tiers des besoins dans les deux cas.

En effet, la construction neuve englobera les bâtiments existants, les fera disparaître et contrariera le concepteur dans son étude où il sera obligé de faire tourner son projet autour des constructions existantes.

L'existant devient une faiblesse dans la conception, il nuira au programme et ne permettra pas au concepteur de répondre aux besoins ».

LE CONSEIL communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide

- **De choisir le scénario proposé par le bureau d'études SAMOP qui consiste à construire un nouveau bâtiment en lieu et place de l'existant.**
- **AUTORISE Monsieur le Président à signer tout acte et à prendre toute décision nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.**

Fait et délibéré le 03/01/2026

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre

Le président de la 3CO

Ibrahima Said Maanrifa

Signé par : Said Maanrifa IBRAHIMA
Date : 06/01/2026
Qualité : Président

M. IBRAHIMA Said Maanrifa
Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest